

# Repenser la mobilité avec le télétravail

**Le télétravail peut être mis en place pour limiter les déplacements domicile/travail.**

Pour enclencher et réussir sa mise en œuvre au sein de votre établissement, voici les principales informations à connaître.

## C'est quoi ?

C'est exercer, de façon **régulière et volontaire**, un travail qui aurait pu être effectué dans les locaux de l'entreprise, à son domicile ou dans un **espace de coworking** en utilisant les technologies de l'information et de la communication (ordinateurs fixes et portables, Internet, téléphonie mobile, tablette, fax, etc.)

## Avant de vous lancer

### 1 Recueillez les besoins et attentes des salariés

(questionnaires, focus groups ou rencontres avec les délégués du personnel)

### 2 Concertez les services concernés

pour définir le cadre et les objectifs du projet (RH, service juridique, service informatique...)

### 3 Proposez une expérimentation

### 4 Évaluez et ajustez le projet

**+22%**

Gain moyen de productivité en télétravail<sup>1</sup>

**20%**

Diminution de l'absentéisme<sup>2</sup>

**30%**

Economie maximale sur les locaux et les dépenses courantes<sup>2</sup>

**1 actif sur 2**

est prêt à postuler à un emploi loin de son domicile si l'entreprise propose le télétravail<sup>3</sup>

**1 jour de télétravail**

= réduction de 69% du volume des déplacements<sup>3</sup>

**Des millions d'heures**

Temps gagné en réduisant les déplacements

**100 € /mois**

Economies réalisées par un automobiliste qui habite à 18 km de son travail et télétravaille 2 jours/semaine<sup>4</sup>

#### Sources

<sup>1</sup>Le télétravail dans les grandes entreprises françaises Comment la distance transforme nos modes de travail, 2012

<sup>2</sup>Télétravailler.fr

<sup>3</sup>ADEME, Télétravail (im)mobilité et modes de vie

<sup>4</sup>ADETEC

La Région Grand Est, chef de file de l'intermodalité, a pour volonté d'inciter à réduire l'usage individuel de la voiture. Avec fluo.eu, les itinéraires sont accessibles en 1 clic pour tous les modes de déplacement : marche, vélo, transports en commun, covoiturage... En partenariat avec l'ADEME, la Région Grand Est propose des outils pour aider les entreprises à optimiser les déplacements liés à leurs activités.



*L'Europe s'invente chez nous*

Soutenu par



# Posez-vous les bonnes questions



- **Quel rythme** de télétravail ?
- **Qui peut en bénéficier**, et sur quels critères de sélection ?
- **Quels outils et équipements** pour favoriser le travail à distance et le travail collaboratif ?
- **Quels sont les lieux acceptés** ou mis à disposition pour effectuer le télétravail (domicile, centres d'affaires, espaces de coworking, tiers lieux) ?
- **Quelles sont les plages horaires** où le manager peut contacter son équipe ?
- Comment sera assurée la **sécurité des données** ?
- **Comment suivre l'activité des personnes** à distance ?

## Points de vigilance

- Le télétravail **ne substitue pas le travail dans l'entreprise**, la présence au bureau reste essentielle pour assurer la cohésion des projets et créer du lien social entre collègues. Mettre en œuvre un télétravail partiel est préférable afin d'éviter l'isolement du salarié.
- Le gain de temps transport réalisé par le télétravailleur **ne doit pas engendrer une augmentation de sa charge de travail**.

## Ils l'ont fait

*Pour diminuer les déplacements, indépendamment de la crise sanitaire liée à la COVID19, nous renforçons le télétravail depuis 2019. Nous équipons les collaborateurs en matériel, nous permettons la connexion à notre système d'information d'entreprise depuis le domicile, et nous développons des réunions à distance. Il faut trouver un juste équilibre, le virtuel est bien mais ne suffit pas, le présentiel permet de conserver le sentiment d'appartenance à l'entreprise et le lien social. Nous avons constaté une baisse de l'absentéisme, et les salariés sont satisfaits de ce gain de temps et du confort que leur offre cette alternative.*



Thierry Brault, directeur régional délégué - **Enedis** en Champagne-Ardenne



Pour plus d'informations rendez-vous sur :

[teletravailler.fr](http://teletravailler.fr)



[travail-emploi.gouv.fr](http://travail-emploi.gouv.fr)



[service-public.fr](http://service-public.fr)



Pour aller plus loin  
[Fluo.eu](http://Fluo.eu) rubrique [Espace Pro](#)  
 Et retrouvez toute l'actualité mobilité  
 sur [francemobilites.fr](http://francemobilites.fr)



Le site de tous vos itinéraires  
 en Région Grand Est  
[www.fluo.eu](http://www.fluo.eu)